

# Bulletin d'informations municipales de Vercheny

Numéro 23

Février 2014

## Sommaire

Le mot du maire	page 2
Vie de la commune	page 3
La fiscalité directe locale 2013	
Café-Restaurant de la Clairette	
Réouverture du Proxy	
L'assainissement communal	
Radar pédagogique	
Vie associative	page 5
Le Comité des Fêtes	
Lire pour grandir	
Judo Club	
Gym de maintien	
Confrérie de la Clairette	
Vie scolaire	page 10
Ecole Antoine Barnave	
USEP – Loisirs à l'école	
Ecole de la Fondation Robert Ardouvin	
L'intercommunalité	page 16
Infos pratiques	page 17
Température et pluviométrie	
Numéros utiles	
Les élections 2014	
Carte nationalité d'identité 10+5 ans	
Histoire de la famille Lourie, quartier Peyrache	page 22
Cookies au thym et aux olives noires	page 25
La ronce commune : rubus fruticosus	page 26
Etat – Civil	page 27

### *Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public*

**Lundi de 10 h à 17 h 30 – Mardi de 8 h 45 à 11 h 15 - Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 12 h**

**☎ 04 75 21 73 47 - 📠 04 75 21 38 45 - ✉ [communedevercheny@wanadoo.fr](mailto:communedevercheny@wanadoo.fr)**

**Site internet : [www.vercheny.fr](http://www.vercheny.fr)**



Chers habitants de Vercheny,

Comme chaque année, nous allons essayer de communiquer par le biais de ce petit journal et en quelques pages, décrire les activités de la commune. Vous trouverez un mot du comité des fêtes, de la bibliothèque... ainsi que l'intervention des habitants du village qui ont bien voulu nous dire quelques mots.

Pour ma part, je reviens sur les projets réalisés sur la commune cette année qui vient de s'écouler :

- Assainissement : poursuite des travaux.  
Titre payable mis en place depuis juillet 2013 ; nous sommes très fiers d'être la 1<sup>ère</sup> commune de la circonscription à le proposer.
- Réalisation d'un point propre au quartier la Gare.
- Radar éducatif à l'entrée du village.
- Arrivée de 15 enfants de la Fondation Robert Ardouvin à l'école publique.
- Des changements importants dans nos institutions, la fusion entre la CCPS (Communauté de Communes du Pays de Saillans) ; la CCC (Communauté de Communes du Crestois), et la Ville de Crest. Cette évolution va avoir des conséquences importantes sur la vie dans nos villages. En effet, nous passons d'une petite structure, la CCPS, qui réunissait onze communes rurales, à celle de la CCCPS (Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans), qui réunit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ces mêmes communes rurales avec en plus, la ville de Crest (environ 8 000 habitants), les communes de Mirabel et Blacons et de Piégros la Clastre. La représentation de la commune de Vercheny se trouve réduite, passant de 2 sièges sur 14 à la CCPS à 1 siège sur 34 dans la nouvelle CCCPS.
- Un peu plus proche de nous, en mars 2014 (le 23 et le 30), est prévu le renouvellement des conseillers municipaux ; de nouvelles règles s'imposent à nous : vous pourrez les étudier en mairie auprès de Nadine qui vous expliquera les changements.
- En mai 2014, élections des Députés européens.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre disposition.

Franck MONGE

# VIE DE LA COMMUNE

## La FISCALITE DIRECTE LOCALE 2013

Le tableau suivant récapitule la nature et les montants des différentes impositions locales perçues par la commune en 2013.

- Taxe d'Habitation/Taxe d'Habitation sur Locaux Vacants	57 643 €
- Taxe sur le Foncier Bâti	31 685 €
- Taxe sur le Foncier Non Bâti	19 832 €
- Cotisation Foncière des Entreprises	7 054 €
- Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti	236 €
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	11 560 €
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 038 €
TOTAL	129 048 €



Les taux communaux votés de la TH, TFPB et TFPNB ont été reconduits à l'identique depuis 2007.

## CAFE-RESTAURANT DE LA CLAIRETTE

Depuis mai 2012, Nadège et Patrice CROS sont nos sympathiques restaurateurs du café-restaurant de la Clairette.

La cuisine y est familiale et copieuse, de quoi satisfaire les estomacs gourmands... et gourmets !!

Allez, roulez Jeunesse !!!

Tous nos vœux de réussite les accompagnent.

## REOUVERTURE DU PROXY

Proxy est réouvert depuis le 16 octobre 2013 !!

Ce sont Madame et Monsieur ALIX Francine et Dominique qui officieront dans ce commerce bien placé en bord de D93, avec un grand parking, rampe d'accès handicapés, alimentation, vins, gaz butane, propane ...

De quoi fournir bien du monde pour beaucoup de chose et nous leur souhaitons toute la réussite nécessaire dans leur entreprise.

## L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Les travaux se sont poursuivis durant l'année. L'année 2014 verra la fin des travaux.

### Rappel :

(Article L 1331.1 du Code de la santé publique) En présence d'un réseau, d'eaux **usées ou unitaire**, dans votre rue, vous avez **obligation** de vous raccorder dans les 2 ans (après mise en service du réseau).

(Article L.1331-5 du Code de la santé publique) Dès l'établissement du branchement, les fosses et autres installations de même nature sont mises hors d'état de servir par les soins et aux frais du propriétaire. A ce sujet, la commune a négocié un tarif auprès de Drôme Assainissement. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie.



La pollution doit arriver sans traitement à la station d'épuration. C'est pourquoi les dépôts notamment de lingettes ménagères sont interdits.

## UN RADAR PEDAGOGIQUE SUR LA COMMUNE

Du 12 août au 10 septembre 2013, à l'entrée de la commune, le long de la départementale 93, en provenance de Saillans, dans un secteur limité à 50 km/h et où la vitesse est jugée excessive par les riverains, un radar pédagogique a été installé.

Prêté par l'Etat, ce radar a enregistré les données suivantes :



### Classes de vitesse

- < 30 km/h : 13 907 passages
- 31 – 41 km/h : 27 419 passages
- 41 - 50 km/h : 110 624 passages
- 51 – 60 km/h : 81 941 passages
- 61 - 70 km/h : 44 161 passages
- 71 - 80 km/h : 16 219 passages
- 81 - 90 km/h : 3 855 passages
- > 91 km/h : 880 passages

**Un conducteur sur 2 ne respecte pas la vitesse à 50 km/h.**

**Le 24 août à 13 heures, un conducteur a été enregistré à 135 km/h.**

Depuis novembre, la commune a fait l'acquisition d'un radar. Il est installé le long de la départementale 93, en provenance de Die.

# VIE ASSOCIATIVE

## Le comité des fêtes

### Le comité des fêtes, c'est nous tous.

L'assemblée générale du comité des fêtes de Vercheny a eu lieu mardi 3 décembre.

Cela a été l'occasion de faire le bilan des activités de l'année passée : soirée de Noël, apéro du nouvel an, carnaval, belotte, vide grenier, feux de la Saint Jean, et bien sûr la traditionnelle vogue.

Ces activités ont donné de riches occasions de se retrouver et de maintenir des liens qui sont tellement importants. Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin sont venus donner un coup de main, et nous remercions la fondation Robert Ardouvin pour le matériel et les lieux qui nous servent pour la vogue.

Un nouveau bureau a été élu pour le comité des fêtes : président Mathieu Dupouy, vice président Dominique Gardon, secrétaire Pierre Aubel, Vices secrétaires Jennifer Grimaud et Virginie Lajoumar, Trésorier Didier Ribes, membres : Nelly Lebras, Sandro Lillio, Kevin Cointet...

### Le calendrier pour l'année 2014 prend forme.

**Soupe aux cailloux** a eu lieu le samedi 11 janvier.

**Carnaval** : vendredi 21 mars à la sortie des écoles : thème libre pour les déguisements ; crêpes ou gâteaux pour le goûter seront les bienvenus.

**Concours de belote et choucroute** : à priori fin mars, en fonction des autres concours du coin.

**Vide grenier** : fin mai : date à préciser.

**Feux de la saint Jean** : fin juin à préciser en fonction de la fête de l'école. Chacun amène repas et boissons à partager.

Bien sûr **la VOGUE** : les samedi 2 et dimanche 3 Août.



En espérant que tous ces moments soient des occasions de développer les liens et la convivialité à Vercheny.

Tous seront les bienvenus pour préparer, aider ou simplement être là.

## LIRE POUR GRANDIR

Tous les enfants de Vercheny connaissent le chemin de la bibliothèque....Mais peut-être pas tous les adultes !!!!

Elle est située dans le vieux village, en face de la Mairie ; c'est une bibliothèque communale gérée par une association, Lire pour grandir, qui travaille en collaboration avec la Médiathèque de Die ;

Cette association reçoit une subvention de la Mairie pour son fonctionnement et une pour acheter des livres.

Nous sommes une dizaine de bénévoles pour faire tourner cette petite bibliothèque, et si cela vous intéresse, **vous êtes les bienvenus !!!**

Depuis son ouverture nous avons eu 302 inscriptions ! Nous proposons pour les adultes des romans, des policiers, des revues, des BD, et des documents (histoire géographie bricolage jardinage pêche, etc) ainsi que des ouvrages sur notre région.

Pour les enfants, albums pour les bébés et les plus jeunes, romans, illustrés, mangas, BD...Et toutes sortes de documents passionnants pour découvrir le monde...

Une fois par mois, Christelle, Sandra et Anne animent une séance de « tapis de lecture » pour les assistantes maternelles et leurs bébés.

Les enfants des écoles montent à pied, accompagnés de leurs instituteurs (trices), et des animatrices des écoles et parfois de parents, pour choisir leurs livres et écouter des histoires.

Nous changeons la moitié des livres 2 fois par an, en allant les choisir à la Médiathèque de Die, pour vous proposer des nouveautés.

Nous organisons quelques animations pour favoriser les rencontres, comme la galette des rois en Janvier pour le renouvellement des adhésions, la construction du Carmantran pour le carnaval, ou la vente de livres au vide grenier du village .Cette année pas de spectacle avec le comité des fêtes, mais une exposition des artistes et artisans d'art de Vercheny : très belle exposition qui nous donne envie de recommencer .....



Exposition des artistes et artisans

La médiathèque de Die nous propose aussi des formations pour être plus aptes à animer la bibliothèque mais aussi pour rencontrer les 1099 bénévoles qui s'occupent des 121 bibliothèques de la Drôme pour ses 224 335 habitants !!!!

**Alors à très bientôt, le mercredi ou le samedi de 10 h à 12 h !**

Nicole, Françoise et toute l'équipe.

## UN NOUVEAU DOJO A VERCHENY

Les cours du judo se pratiquent le mardi soir pour les enfants à partir de 6 ans. Les exercices sont variés, progressifs, adaptés aux capacités physiques des enfants.

Certains se réalisent en duo et toujours dans une ambiance ludique, néanmoins nous avons obtenus 6 médailles lors de la première compétition.

Cette section est sans aucun doute une réussite, créer il y a 7 ans, elle compte près d'une trentaine d'élèves et quatre encadrants.

Le judo club du diois a transféré le dojo du gymnase de Vercheny dans une salle de l'ancienne école de la fondation Robert Ardouvin.

Un « super » dojo de 80 m<sup>2</sup> de tatamis avec une bonne isolation phonique, facile à chauffer et un vestiaire.

Nous avons aussi pensé aux parents et accompagnateurs, un espace thé/café est à leur disposition, pendant que les enfants sont sur le dojo.

Ces aménagements ont été réalisés avec l'aide de jeunes judokas pendant leurs vacances de Toussaints, une belle initiative.





## GYM DE MAINTIEN

Tous les jeudis matins en présence d'un coach de gym, Bastien BONNAT, nous nous retrouvons une douzaine de personnes pour une heure de bien être. Au programme : exercices d'assouplissements, d'étirements, de musculation et tonocardiaque et le tout en musique.

La bonne humeur est présente.

Si vous êtes intéressés (ées), venez essayer une séance gratuite.

Bastien encadre également les lundis et mardis soirs à Saillans



## CONFRERIE DE LA CLAIRETTE

Au cours de l'année écoulée, nous avons effectué une vingtaine d'actions différentes pour représenter la Clairette même si nous avons dû renoncer, par manque de Confrères actifs, à 2 ou 3 sorties hélas programmées aux mêmes dates!

Outre les chapitres « incontournables » du Crozes Hermitage, de la Pogne de Romans, du St Péray, de la Jolie Treille, du Riz de Camargue, de la Défarde Crestoise, du St Joseph de Rochevine, de la Caillette de Chabeuil, du Foie Gras de la Provinces des Papes, des Goutevins de l'Enclave où notre présence rappelle à tous les invités les bulles fruitées du Pays de Die, nous avons participé en début d'année 2013 au Congrès des Jeunes Agriculteurs réunis au Martouret à Die pour échanger et réfléchir aux problématiques de la filière viticole.





Quelques jours plus tard nous étions en délégation au Salon de l'Agriculture à Paris, sur le stand de la Drôme où ont été intronisés par notre Grand Maître Michelle Barnier, Messieurs Didier GUILLAUME, Président du Conseil Général, et Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional. Tous deux se sont engagés à honorer la Clairette, tandis que nos Confrères accueillaient les nombreux visiteurs désireux de découvrir ou apprécier les produits du terroir Drômois !

Notre Grand Chapitre annuel a connu le succès au mois d'Avril en rassemblant près de 200 personnes avec 17 Confréries venues de régions différentes.

En Mai, nous étions présents au Festival de la Clairette « Les Espiègleries » pour introniser la chanteuse humoristique BONBON et son musicien, Sébastien MALHERBE lors de l'inauguration puis pour défiler en musique dans les rues de Die le samedi matin.

En Août, nouveau défilé coloré et musical mais à Châtillon en Diois cette fois pour ouvrir le Festival Arts et Vigne. En Septembre prestation à l'Intermarché de Crest à l'occasion de la semaine des Confréries qui coïncide avec la St Ferréol et en Octobre, nouvelle expédition sur Paris pour la 80<sup>ème</sup> édition de la Fête des Vendanges de Montmartre parrainée par Nolwenn LEROY et Thomas DUTRONC et dont le thème cette année, outre la vigne et le vin, était l'amour. Cette manifestation conviviale et populaire dont Mistinguett et Fernandel furent les premiers parrains en 1934, attire désormais près de 500.000 visiteurs du mercredi au dimanche.

Les Montmartrois sont de plus en plus nombreux à applaudir cette parade festive, dans une ambiance de couleurs et de musiques en folie, et pour la troisième fois, la Clairette a été longuement ovationnée tout au long du parcours, depuis la Mairie du 18<sup>ème</sup> jusqu'à la place St Pierre, au pied du Sacré-Cœur !

Le 26 octobre, la Commune de Saillans et son Comité des Fêtes de Saillans ont associé notre Confrérie à la réception et cérémonie de jumelage avec la Ville de Saillans en Gironde, tandis que le Maire et Conseiller Général François Pégon soulignait notre travail au service de la Clairette tout au long de l'année.

Parmi les Chapitres de Confréries plus éloignées, nous pouvons citer, en juin, un déplacement à Vongnes dans l'Ain chez nos amis du Bugey, d'autres bulles qui ne dédaignent pas pour autant les nôtres, puis à Uzès en compagnie des Vins de Pays du Gard avec un grand défilé à travers la ville et son marché où la Clairette a été une fois de plus très remarquée. Et notre dernière action 2013 à Renaison dans la Loire au Pays du Saucisson Vigneron !

En résumé, encore une année bien remplie malgré le nombre très restreint de nos membres actifs. Rappelons que notre Confrérie est ouverte à tous les sympathisants de la Clairette : l'année 2014 verra-t-elle enfin augmenter ses effectifs ?

Pour l'instant, nous vous donnons rendez-vous à notre prochain Grand Chapitre qui aura lieu le **SAMEDI 12 AVRIL 2014 à CREST.**

## ECOLE ANTOINE BARNAVE



### Les oiseaux

Dans notre classe, nous travaillons sur les oiseaux.

On écoute des chants d'oiseaux sur un CD, nous savons reconnaître le chant du corbeau, de la chouette, du coucou, du pigeon et de la pie. On lit des documentaires et aussi des albums sur les oiseaux. On fait un abécédaire des oiseaux.

Les GS.

### Les cailles de NOAH

Noah a ramené des cailles. On a fait des dessins des cailles et on les a colorié. Il y a un mâle et une femelle. Les cailles ça mangent des graines et des pommes. Elles pondent des petits œufs. Les mâles et les femelles n'ont pas la même couleur.

Les GS : Ella, Zoé, Anton, Ethan, Noah, Tom.

### Travailler sur le thème des oiseaux : les petits et les moyens s'expriment :

« J'aime bien travailler sur les oiseaux parce que c'est intéressant et c'est facile » Éva

### Les oiseaux



### et l'hiver

### Que font les oiseaux en hiver ?

Certains oiseaux partent pour les pays chauds comme l'Espagne, ou des pays en Afrique. Ce sont des oiseaux **migrateurs** comme les oies ou les hirondelles.

Et pour les oiseaux qui restent, nous pouvons les aider en leur donnant un abri ou à manger.

Les GS.

« Je n'aime pas travailler sur les oiseaux car en fait c'est trop dur » Amazigh

« Moi j'aime les oiseaux » Clémence

« Moi j'aime bien écouter quand les oiseaux font cui-cui » Chiara

« J'aime bien les oiseaux, ça m'intéresse » Eliott

« Ça m'intéresse parce-que j'aime bien les oiseaux qui chantent » Anthony

« Ça me plaît parce que les oiseaux sont tous beaux » Louis

« Non, je n'aime pas travailler sur les oiseaux parce que ça me prend trop de temps » Yanis

« oiseaux volent » Shawn

### Pourquoi nourrir les oiseaux en hiver ?

Parce qu'ils n'ont plus de nourriture dans la nature. On peut leur fabriquer deux sortes de cabanes : des **mangeoires** pour manger ou des **nichoirs** pour nicher.

### Que peut-on leur donner ?

- du pain, des miettes de gâteau,
- des graines,
- de l'eau,
- des vers de terre,
- des fruits.

Les GS.

« Ils sont beaux les oiseaux » Anouar

« Moi, j'aime bien quand ils sont beaux » Lucien

« Je ne sais pas mais j'aime bien quand ils ont des plumes » Guillemette

« « Ils » sont jolies les plumes »

« Oui, j'aime bien parce que les plumes des corbeaux sont un peu plus noires » Sylvain

« Ben ça me plaît parce que ça m'plaît » Dragan

« Non, veux pas travailler oiseaux » Clara



## Des changements...

En cette rentrée scolaire 2013, il y eu beaucoup de changements à l'école Antoine Barnave.

En effet une quinzaine d'élèves scolarisés jusqu'à présent à l'école de la Fondation R.Ardouvin ont fait leur rentrée à l'école communale : 64 élèves sont répartis en 3 classes de la petite section au CM2.

Afin de leur réserver le meilleur accueil et garantir à tous les meilleures chances de réussite, des aménagements ont été réalisés. Un nouvel enseignant est là chaque matin pour accueillir des élèves par petits groupes, dans une quatrième classe ; ceci dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes » mis en place par le gouvernement.

Cette année, un travail de médiation entre paires est effectué avec les enseignants. Pour cela, un médiateur vient à l'école chaque semaine rencontrer les élèves.

Ceci va dans la continuité du projet d'école concernant les compétences sociales et civiques.

Autre changement : la cantine scolaire a déménagé, en effet les enfants vont manger chaque jour dans les locaux de la Fondation R. Ardouvin, à côté du gymnase.

### Vacances scolaires

Vacances d'hiver : du 1 au 16 mars

Vacances de printemps : du 26 avril au 11 mai

Vacance d'étés : 5 juillet 2014

## Nouveaux rythmes scolaires

Concernant les nouveaux rythmes scolaires qui seront effectifs à la rentrée 2014, le conseil municipal en concertation avec les enseignants a déterminé les nouveaux horaires pour l'année scolaire 2014/2015.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30-12h	8h30-12h	9h-12h	8h30-12h	8h30-12h
Après-midi	13h45-15h30	13h45-15h30		13h45-15h30	13h45-15h30

Le choix de ces nouveaux horaires a été guidé par le souci de proposer un rythme régulier sur la semaine. Le temps d'apprentissage le matin a été renforcé ; la pause de 12h est écourtée d'un quart d'heure afin de proposer chaque fin d'après-midi une heure entière d'activités. Ces activités facultatives seront communiquées ultérieurement.

## USEP - LOISIRS A L'ECOLE

En 2013, l'association USEP loisirs à l'école a :

*\* fait son traditionnel loto*

*\* vendu des fleurs avec l'aide de la fleuriste « Petite Fleur »*

*\* vendu des sablés confectionnés par Agnès du Cézanne*

*\* reçu une subvention de la mairie*

*\* vendu des glaces au mois de Juin*



*Pour*

*\*aller au cinéma à Die*

*\*faire une sortie au théâtre à Die*

*\*rencontrer d'autres écoles et faire du sport*

*\*faire une sortie scolaire en fin d'année*

*\*acheter du matériel sportif*

*Merci à tous ceux qui ont participé et permis tout cela.*

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE LA FONDATION ROBERT ARDOUVIN

Cette année scolaire 2013-2014 a débuté par un grand changement : l'école a déménagé à Vercheny-le Haut, dans les locaux de la fondation. Il y a désormais 2 classes : une section éveil et socialisation, avec Valérie Baraille, et une classe unique élémentaire avec Pierre Aubel. Les enfants étaient heureux de découvrir des jolies salles bien aménagées, un dortoir et tout un équipement flambant neuf pour l'atelier cuisine.

**Dans la classe d'éveil et socialisation**, nous apprenons à compter, à écrire notre prénom et des petits mots, nous apprenons aussi la vie des animaux, le cycle de l'eau, les saisons et bien d'autres choses encore.

Les lundis et les vendredis, nous avons une séance de motricité une fois avec Marieke et une fois avec Valérie, nous aimons beaucoup cela. « On prend soin de notre petit corps. »

Tous les quinze jours, nous confectionnons au rythme des fêtes et des saisons de bonnes recettes. La classe de Pierre se joint à nous régulièrement et nous partageons de bons moments salés ou sucrés.

Fin septembre nous avons fait les vendanges, dans la vigne à côté de la Maison de la Clairette. Nous avons fait un clafoutis au raisin.

En octobre la classe de Pierre nous a proposé un cake au thym et aux olives.

En novembre nous avons fait un gâteau pommes et noix.

Pour Noël, nous avons réalisé une recette de petits gâteaux autrichiens, avec l'aide de Nadine, jeune volontaire autrichienne.

Et bien entendu, en ce début d'année, nous avons confectionné des galettes des rois.

Nous avons effectué plusieurs sorties, au cinéma Le Pestel à Die, nous avons vu Le roi et l'oiseau. Nous avons visité une station fruitière de kiwis à Cliousclat.

Nous allons chaque semaine, le lundi matin, au poulailler de Sandro, donner à manger aux poules et ramasser les œufs.



Les enfants de la Section Eveil et Socialisation et Valérie



**Dans la classe élémentaire**, nous sommes 7 élèves, du CP au CM2. Le matin, nous avons un temps de classe avec un quoi de neuf, un temps écoute, actualité ou mémoire ; mais nous faisons surtout du français ou des mathématiques. L'après-midi, nous avons des temps d'atelier (cuisine, sport, musique, sculpture-récup', bricolage, arts plastiques, jeu de société, informatique...). Nous nous occupons aussi du poulailler plusieurs jours par semaine.

Une fois tous les 15 jours en général, nous avons un conseil coopératif de classe qui nous permet d'échanger des idées et d'élaborer des projets.

Par exemple, nous avons décidé en conseil de faire un voyage à Paris. Pour l'hébergement, c'était facile car la fondation a une maison à Montreuil, mais pour les visites, les repas, et les transports, nous avons fait des recherches, choisi ensemble et même calculé le budget nécessaire ! Tout ce travail a bien abouti puisque nous sommes allés à Paris du lundi 2 décembre au jeudi 5. Nous avons vu la Tour Eiffel, Montmartre, la Halle Saint-Pierre, Barbès, le palais de la découverte, la bibliothèque Nationale (avec l'exposition Astérix), le museum d'histoire naturelle, les bateaux-mouches et les Champs Elysées. Tout le monde a adoré et est prêt à y retourner !



Avec les maternelles, nous avons également visité une station fruitière spécialisée dans les kiwis. Ils poussent sur une sorte de liane qu'on appelle « larme de chine ». Pour les faire mûrir, il faut les mettre dans le frigo avec une pomme.





Nous participons également au dispositif « école et cinéma ». Nous sommes déjà allés voir « Le roi et l'oiseau » à Die et deux autres séances sont prévues cette année.

Au mois de décembre, Kelly est venue faire un stage dans la classe. Elle a trié les livres, aménagé et rangé la bibliothèque...

Les moments préférés des enfants :

« J'ai bien aimé monter sur la tour Eiffel. » Benoît

« J'ai bien aimé aller à la station fruitière, pour trier les kiwis et aller dans la chambre froide. » Loïck

« Ce que j'ai bien aimé à Paris c'est le soir quand on se retrouvait toute la classe, ça faisait bizarre. » Anissa

« J'ai bien aimé aller chercher des souvenirs à Montmartre et monter sur la Tour Eiffel. » Elyjah

« J'ai bien aimé quand on est allé à Paris. On est allés voir le Sacré cœur et on a fait une photo de groupe. » Océane

« A Paris on a vu des monuments et de l'art. » Dosson

« A Paris, j'ai aimé le musée d'histoire naturelle parce-que j'ai vu un canard à deux têtes et un squelette de tyrannosaure. » Dylan



**Les enfants et l'équipe de l'école vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2014 !**



# L'INTERCOMMUNALITE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la nouvelle communauté de communes prend la dénomination de « Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme. Son siège est fixé Zone Artisanale Les Bories, Chemin des Senteurs à Aouste Sur Sye.

**Le nouveau conseil communautaire**, composé de ses 34 membres, lors de la réunion du 6 décembre, a procédé à l'élection de l'exécutif et des membres du bureau pour la période du 1<sup>er</sup> janvier aux élections municipales de mars

## Président

Gilles MAGNON – Maire de Piegros la Clastre

## Vices Présidents

Béatrice REY – 1<sup>ère</sup> adjointe à Crest

Marie-Christine DARFEUILLE – Maire de Espenel

Paul VINDRY – Elu à Mirabel et Blacons

Yvan LOMBARD – Adjoint à Crest

François PEGON – Maire de Saillans

Raymond RIFFARD – Maire de Aouste Sur Sye

Jean-Pierre POINT – Adjoint à Crest

## Membres du bureau

Les Président et Vices Présidents listés ci-dessus

Caryl FRAUD – Adjoint à Crest - Strate supérieure à 5000 habitants

Monique GIRARD – Elue à Aouste Sur Sye – Strate de 2001 à 5000 habitants

Maryline MANEN – Maire de Mirabel et Blacons – Strate de 751 à 2000 habitants

Franck MONGE – Maire de Vercheny et Bertrand DEGUEURCE – Adjoint à Saint Benoit en Diois – Strate de 1 à 750 habitants

## Les compétences

Les compétences exercées par les Communautés de Communes du Crestois et du Pays de Saillans viennent se superposer dans le cadre de la fusion.

## Le personnel

Avec le regroupement de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, se sera environ une quarantaine de personnes qui travaillera au sein de la nouvelle structure.

# INFOS PRATIQUES

## TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE

**Peyrache** (E. ARNAUD)

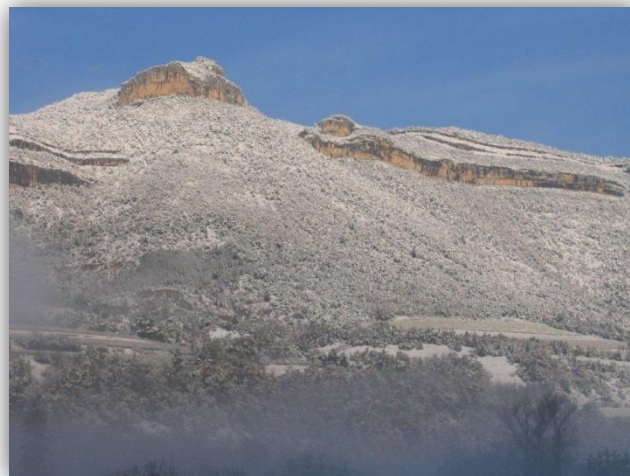
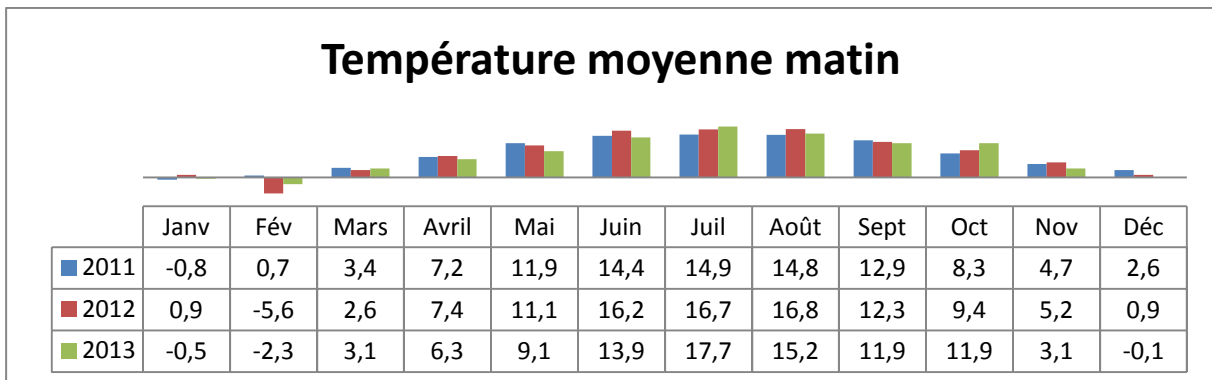
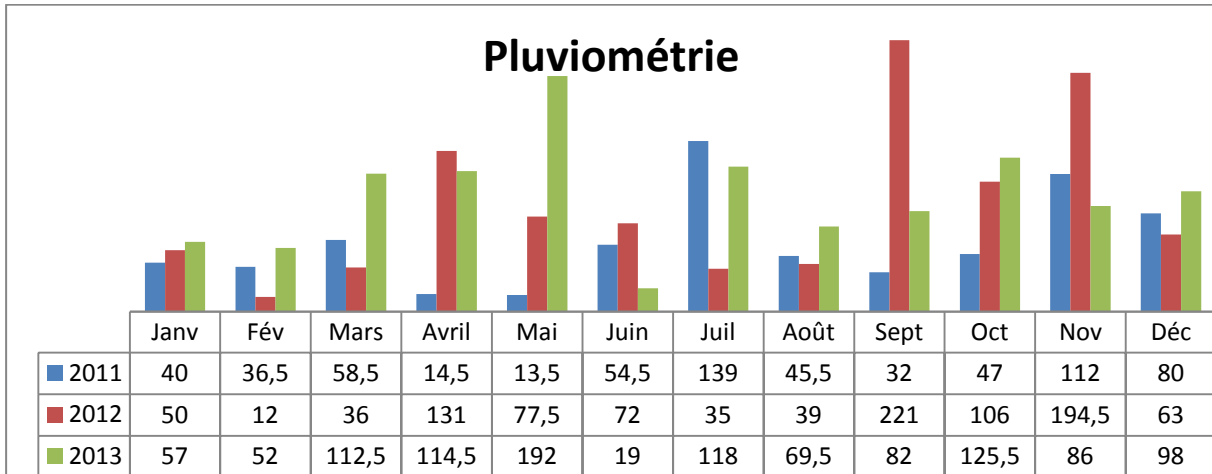
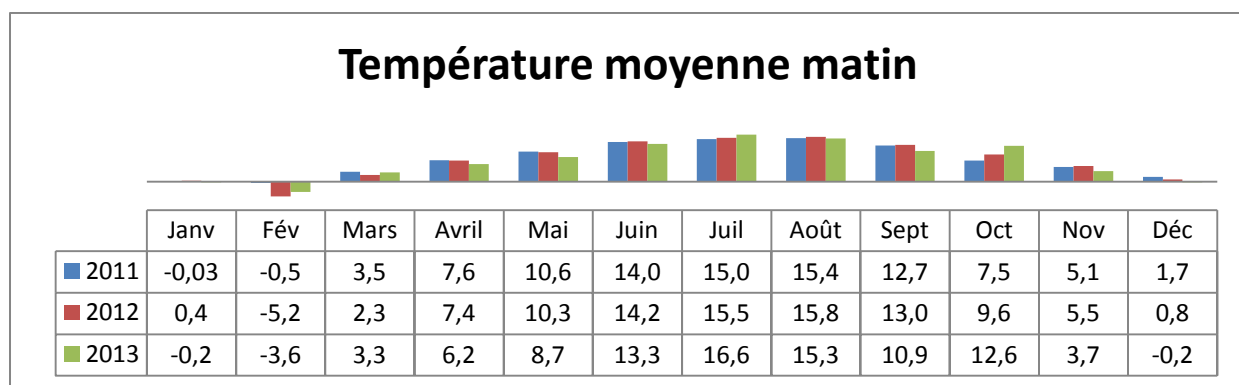
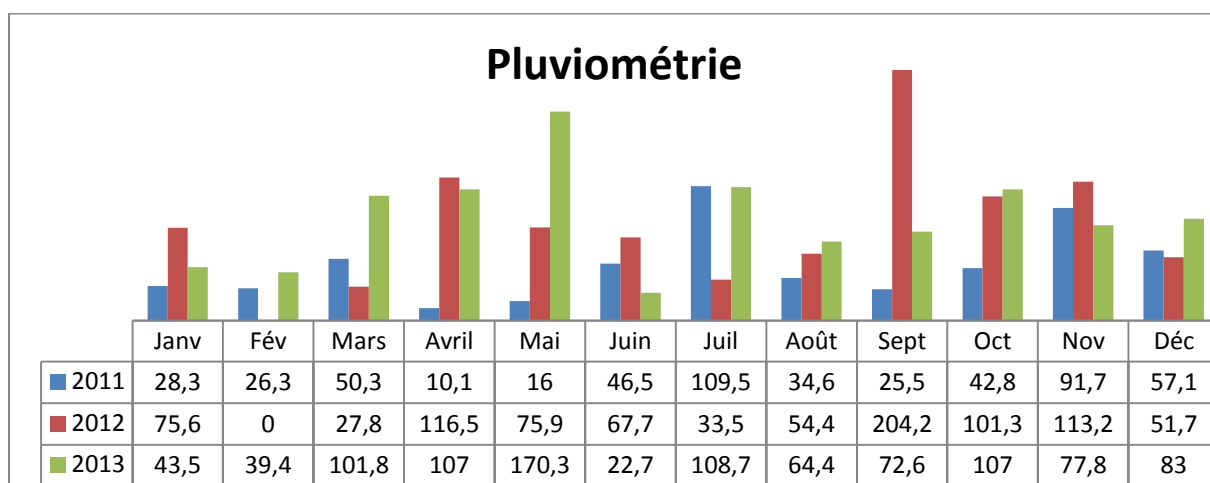


Photo M. PRATS



J-M. LASSIMOULIE

### Nettoyage des berges de la Drôme

La population est invitée à participer à cette journée.

SAMEDI 14 JUIN 2014

Une information sur l'organisation de la journée sera diffusée dans les boîtes aux lettres.

## NUMEROS UTILES

### **Agence postale communale**

☎ 04-75-21-95-09

### **Assistantes maternelles**

Valérie DUCOL

☎ 04-75-21-72-04

Jennifer GRIMAUD

☎ 04-75-21-74-11

Sandra PRATS

☎ 04-75-21-71-80

### **Commerces**

Fleuriste « Petite Fleur »

☎ 04-75-21-96-56

Cave coopérative agricole « Val Soleil »

☎ 04-75-21-70-14

Café restaurant « La Clairette »

☎ 04-75-21-71-07

Boulangerie Mieza

☎ 04-75-21-71-90

Restaurant le Cézanne

☎ 04-75-21-70-44

Brocante

☎ 04-75-21-70-03

Proxy

☎ 09-67-38-48-75

### **Tourisme**

Camping « Les Acacias »

☎ 04-75-21-72-51

Aire Naturelle Monge et Granon

☎ 04-75-21-74-93

Camping municipal « Le Pont de la Drôme »

☎ 04-75-21-76-39

Camping « Les Tuillères »

☎ 04-75-21-18-86

Gîte Kalinka

☎ 04-75-22-25-84

Meublé Montbrand

☎ 04-75-21-74-08

Gîte Famille Monge

☎ 06-67-17-29-94

### **Les caves vinicoles**

FAURE Jacques

☎ 04-75-21-72-22

MONGE et GRANON

☎ 04-75-21-74-93

U.J.V.R.

☎ 04-75-21-70-88

CAROD et son musée

☎ 04-75-21-73-77

POULET Alain

☎ 04-75-21-22-59

### **Paysagistes**

GUILHOT Jean et Pierre

☎ 04-75-21-74-00

BOREL Franck

☎ 04-75-21-23-82

### **Plomberie, chauffage, sanitaire**

FREDDY LES BONS TUYAUX

☎ 04-75-21-84-55 / 06-98-06-86-27

### **Autres**

Coopérative des plantes aromatiques du Diois

☎ 04-75-21-73-16

Fondation Robert Ardouvin

☎ 04-75-21-60-00

## LES ELECTIONS 2014

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Des nouvelles règles ont été apportées par la loi électorale du 17 mai 2013.

### **Concernant les communes de moins de 1 000 habitants**

**Pour l'élection des conseillers municipaux**, le mode de scrutin ne change pas : ils sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.



La déclaration de candidature est obligatoire au 1<sup>er</sup> tour du scrutin pour tous les candidats et au 2<sup>nd</sup> tour, pour les candidats qui ne se sont pas présentés au 1<sup>er</sup> tour.

Toutefois, seuls peuvent se présenter au 2<sup>nd</sup> tous les candidats présents au 1<sup>er</sup> tour, sauf si le nombre de candidats au 1<sup>er</sup> tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les candidats non élus au 1<sup>er</sup> tour sont automatiquement candidats au 2<sup>nd</sup> tour : ils n'ont pas à déposer une nouvelle candidature pour le 2<sup>nd</sup> tour.

La déclaration doit être déposée à la sous-préfecture sur un imprimé CERFA n°14996\*01, assortie de documents.

La déclaration de candidature indique expressément la désignation de la commune, les noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession du candidat et comporte sa signature.

**Pour les conseillers communautaires** : seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de la commune figurant en premier dans l'ordre du tableau défini le jour de l'installation du conseil municipal qui prévoit qu'après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

*Nouveauté instituée également par la loi : une pièce d'identité devra être présentée pour pouvoir voter.*

## CARTE D'IDENTITE 10+5 ANS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Cet allongement de cinq ans concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures



Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance.

## Repas de Printemps

En 2013, comme les années précédentes, le repas de Printemps s'est déroulé fin mars, à l'arrivée des beaux jours.

Cette journée conviviale sera reportée un peu plus tard, cette année, en 2014, pour cause d'élections municipales.

# UNE HISTOIRE DE LA FAMILLE LOURIE de Peyrache

Une Histoire de la famille LOURIE quartier de PEYRACHE

Traduction.

Comme ainsî soit que Me sieur Pierre GIBON Brete et curé de Vercheury, ait fait assigner par devant nous notaire Louriegné de la Communauté du parlement de cette province.

Honneste Estienne LOURIE, habitant du dit Vercheury, pour ce voir condamner, et rendre une Esminée de terre dépendant du dit prieuré, dans laquelle terre se trouve la majeure de la Chapelle sous le vocable de Saint Pierre, située au terrain du dit Vercheury lieu de Saint Pierre, confrontant du levant, de l'Est et du couchant, terres dépendantes du dit prieuré que les hoirs (héritiers) de Pierre LOMBARO ont esté condamnés de rendre par sentence rendue par Monseigneur le Visiarchevêque de cette ville, et du Vent le chemin Royal tendant de Saillans à Dige. Pendant cette instance le dit LOURIE avoit offert au dit sieur GIBON de lui rendre ledits fonds par acte extrajudicial et luy intimé par Me BARTHELEMY notaire le sieur qui en dernier. Mais par ce que la dite offre n'estoit pas accompagnée de la restitution des fruits et dépendants le dit sieur GIBON ne l'avoit pas acceptée, que concernant l'avis qu'il avoit fait que ledits fonds dépendoit du bénéfice. Et comme le dit LOURIE estoit dans son droit pour ledits fruits et dépendants à raison de la garantie que luy confère, contre la Communauté du dit Vercheury, dont ses auteurs avoient acquis ce fonds, ainsî qu'appert du parcellaire du dit Vercheury, du neuvième fevrier Mil cinq cents soixante neuf, sont les terres de Jean et François LOURIE. Il est

Il estoit sur le point de mettre en cause la dite communauté pour être garant de la demande que le dit sieur GIBON lui faisoit.



Mais cependant il ne cessait pas de faire des vives poursuites contre le dit LOURIE, enfin par l'entremise de leurs amis, ils ont "néanmoins" voulu traiter de ces différents, pour en éviter les frais, comme aussi du procès pendant au siège de cette ville sur requête présentée par le dit sieur GUION, le vingt quatrième mars dernier contre le dit LOURIE à défaut de paiement de la dîme.

Dont en icelle, dans lequel plusieurs formalités se sont intervenues et les parties estoient sur le point de réfléchir sur les conséquences négatives d'un procès.

Les dites parties en ont transigé, convenu et accordé sous la force de l'édit des transactions passées entre majesté tel que les dites parties sont notoirement, Comme s'ensuit:

Donc ce jourd'hui quatrième jour du mois de Septembre après-midi, anné mil six cent soixante cinq, pardevant moy notaire royal héréditaire soussigné et témoins soussignés établis en leur personne. Le dit Messire Pierre GUION prieur du dit prieuré d'une part, et le dit Estienne LOURIE d'autre part.

lesquels de leurs grés mutuelles et réciproques stipulations et acceptations, intervenant pour faire cesser ledits procès et différents ont convenu et accordé que ledit LOURIE rendra audit sieur GUION comme il lui demande par le présent acte. Le fons sur désigné, comme aussi le dit LOURIE cède et remet audit prieuré tous les droits et actions de garantie qui lui sont conférés. Contre ledits consuls de Vercheny. en principal et accessoires et ce en paiement de la restitution des fruits que le dit LOURIE estoit obligé de ceder au dit prieur le surdit fons, en considération des divers dommages et intérêts souffert par le dit sieur GUION.

lesquels procès droits et actions le dit prieur promet espère ainsi qu'il avendra néanmoins sans aucune acceptation ni garantie.

Ainsi convenu moyennant quoy tous les procès et différents demeurent estaint et arrapés, sous le bon plaisir de messeigneurs de la cour.

Et ainsi les parties se sont respectivement promis et juré,  
tenir et s'obliger sans y contrevvenir à peine de tous dépens, dommages  
et intérêts sous obligation de tous leurs biens présents et à venir  
devant la cour de Crest et autres Delphinables, renonçant à tous  
droits contraires.

Fait et exécuté à Crest dans la maison de sieur Jacques BRECHAUD  
en présence de Monsieur Messire François ESCOFFIER-BAYOT  
avocat en la cour et de sieur Jean DENEYROL de Saillans  
témoins requis et signé, Joseph PAUTIER, Estienne LOURIE, GUION procureur  
F. ESCOFFIER, DENEYROL sergent et moy notaire requis SEGUIN

Descendance: de Jean et Françoise LOURIE Février 1569

Vente à Jean et Etienne Louis Pere et fils Décembre 1573

Etienne LOURIE et ?

Mariage Pierre LOURIE et Anne LOMBARD 8 Décembre 1617

Etienne LOURIE et Marie CHAIX 26 Décembre 1651

Engêlief du royaume pour fait de Religion

Jean LOURIE et Marie MALVAISIN 6 juillet 1692

Jean Pierre LOURIE et y Marie AUDRA 26 Janvier 1723

Pierre LOURIE et y Marie CHENEBIER 10 Mai 1760

Au Desert pasteur BERENGER

Antoine LOURIE et Louise AUDRA-MICANEL 12 Mai 1813

Etienne ARNAUD et Louise LOURIE 1 Février 1835

Etienne ARNAUD et Henriette BRUN 25 Mars 1875

Edmond ARNAUD et Alvirina BAUTIN 23 Novembre 1902

Etienne ARNAUD et Yvonne LAMANDE 5 Mars 1927

E. ARNAUD

## COOKIES AU THYM ET AUX OLIVES NOIRES

Pour 25 cookies environ

- 130 g de farine
- 50 g de farine de sarrasin
- 1 cuillère de levure
- 2 brins de thym frais
- 50 g d'olive noires dénoyautés
- 100 g de yaourt de brebis à la grecque
- 6 cl d'huile d'olive
- sel, poivre



Dans un saladier, mélanger les farines, ajouter le thym effeuillé, la levure.

Incorporer le yaourt, l'huile d'olive, sel, poivre et mélanger le tout jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Sur une plaque de cuisson recouverte de papier de cuisson, déposer des petites boules de pâte que vous aplatirez légèrement.

Réserver au frais le temps de préchauffer le four à 180 ° ou thermostat 6.

Enfourner à mi-hauteur pendant 10 à 15 mn, jusqu'à ce que les cookies dorent.

A la sortie du four, laisser refroidir sur la plaque 10 mn puis mettre à refroidir sur une grille.

Bon appétit.

## LA RONCE COMMUNE : RUBUS FRUTICOSUS

De quelle plante parler ? En hiver ?

Finalement, une plante très commune, que tout le monde connaît à la campagne, non ce n'est pas la vigne, pour avoir été griffé en cueillant ses fruits, une plante qui reste verte en hiver, dont on peut cueillir les feuilles même sous la neige pour faire des tisanes c'est la ronce commune : *Rubus fruticosus*.

La ronce fait partie de la famille des rosacées comme la rose bien sûr mais aussi presque tous nos arbres fruitiers et plein d'autres plantes qui se caractérisent par des fleurs à 5 pétales, 5 sépales et n fois 5 étamines. La ronce est un arbrisseau vivace grâce à ses tiges souterraines qui produisent chaque année de nouvelles tiges aériennes qui fructifient la deuxième année. Les tiges et les pétioles portent des aiguillons. Cette plante aime le nitrate et forme rapidement des ronciers, fourrés qui servent de caches aux oiseaux, aux petits mammifères et aussi aux grands comme le renard, le sanglier. Le chevreuil broute ses feuilles en hiver. On appelle ses fruits les mûres qu'on ramasse en septembre pour faire des confitures.



La ronce est une très bonne plante médicinale :

- elle agit contre les diarrhées virales, bactériennes et parasitaires. Elle agit en renforçant le tissu intestinal et en limitant la perte d'eau. La présence de flavonoïdes renforce l'imperméabilité des tissus. Les tanins de ses feuilles ont des propriétés antioxydantes.
- elle soulage les aphtes, les gingivites, les maux de gorges, les angines. Les propriétés astringentes, antibactériennes, antivirales et cicatrisantes de ses tanins sont très efficaces pour soulager tous les maux de la bouche et spécialement les maux de gorge.
- elle embellit la peau et les cheveux

Envahissante, la ronce est la bête noire des jardiniers et des agriculteurs mais c'est une excellente plante pour faire face aux premières attaques hivernales. Elle est facile à trouver, ses feuilles restent vertes même en hiver.

Hélène BAJARD

# ETAT CIVIL

## naissance

Loa LARCHER le 24 mars à Die

Azélie PASCAL le 14 juin à Valence, fille de Claire et Stéphane et petite-fille de Bernard et Karine PELISSIER

Loucas BROTONS le 26 juin à Die

Mayla DIAKHATE ZOUAIMIA le 15 juillet à Montpellier

Melody BONFILS DUSSAUX le 4 octobre à Die



## deces

Jean-Louis VERNOUX le 21 août à Vercheny

Marie BRAINA le 15 octobre à Valence

Rosa MORATTI épouse DENUAULT le 22 novembre à Crest

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons accompagné en sa dernière demeure Christelle SAURET, compagne de Jean-François CROS (menuisier à Die), belle sœur de nos amis du Bar de la Clairette à Vercheny, décédée le 14 octobre 2013 des suites d'une longue, douloureuse et implacable maladie.

Nous venons également d'apprendre le décès de Pierre PEZET et de Renée BARNIER épouse VIGNON.

**Nos sincères condoléances, aux enfants, parents et familles.**



FÉLICITATIONS

## MARIAGE

Emmanuel MONGE et Catherine PETIT le 6 juillet à Vercheny

Yvan LEQUINT et Audrey-Laure VASSEUR le 31 août à Vercheny







Photos M. PRATS

